



COMITE DEPARTEMENTAL DE JUDO DU HAUT RHIN

Judo, Jujitsu, Kendo et disciplines associées

Ligue Grand Est

3 Rue de Thann – 68200 MULHOUSE

✉ cd68judo@wanadoo.fr

☎ 03.89.43.74.23

<http://www.cdjudo68.com>

RAPPORT D'ACTIVITE 2017/2018 ET 2018/2019 DE LA COMMISSION D'ARBITRAGE

• BUT DE LA COMMISSION

Organiser l'arbitrage lors des manifestations départementales et appliquer le règlement fédéral en vigueur durant la saison sportive. Elle dispose d'un corps d'arbitrage qui se compose de commissaires sportifs et d'arbitres qui ont été recensés au début de la saison sportive. Un calendrier d'arbitrage est établi selon les disponibilités de chacun avec un minimum de trois convocations.

• ORGANISATION DES MANIFESTATIONS

La planification du calendrier d'arbitrage est effective après le stage départemental. Pour être planifié, il faut avoir suivi au **minimum un stage** soit au niveau départemental, régional, inter régional ou national.

L'effectif planifié par niveau pour la saison 2017/18 était de :

11 jeunes arbitres - 2 arbitres stagiaires F1 - 4 arbitres F1 - 5 arbitres stagiaires F2 - 13 arbitres F2 - 5 arbitres F3 - 3 arbitres F4. **Soit un total de 43 arbitres.**

Pour la saison 2018/19 il est de :

14 jeunes arbitres - 2 arbitres stagiaires F1 - 3 arbitres F1 - 4 stagiaires F2 - 10 arbitres F2 - 5 arbitres F3 - 3 arbitres F4. **Soit un total de 41 arbitres.** Notre effectif fluctue légèrement mais reste constant pour les arbitres confirmés.

Nous rappelons que le règlement fédéral impose à chaque club la mise à disposition d'une personne au sein du corps d'arbitrage afin de pouvoir présenter des compétiteurs à une manifestation.

Tout commissaire ou arbitre planifié représente son club. En cas d'indisponibilité, il est tenu de se faire remplacer par un commissaire ou un arbitre de son choix.

• FORMATION

- **Pour la saison 2017/2018**, le stage départemental a eu pour cadre le club de Soultz dans l'après-midi du 28/10/2017.
- Il a regroupé 37 stagiaires arbitres, enseignants et compétiteurs confondus.
- Le contenu de cette $\frac{1}{2}$ journée pour les commissaires sportifs abordait l'environnement de la compétition depuis la pesée au tirage au sort. L'ensemble se faisant à l'aide du logiciel Fédéral. Pour les arbitres, la présentation des modifications du règlement d'arbitrage avec application, gestion du combat, impacts et placements, spécificités entre les différentes tranches d'âge.
- Les résultats au niveau du bassin Alsacien pour les jeunes arbitres Minimes : LIEGEOIS Alisé s'est classée 2^{ème}.
Pour les Cadets : BIENAIME Arnaud est également classé 2^{ème} et Matthieu SCHNEIDER 5^{ème}.



COMITE DEPARTEMENTAL DE JUDO DU HAUT RHIN

Judo, Jujitsu, Kendo et disciplines associées

Ligue Grand Est

3 Rue de Thann – 68200 MULHOUSE

✉ cd68judo@wanadoo.fr

☎ 03.89.43.74.23

<http://www.cdjudo68.com>

- Félicitations également à Michel DECKERT DIESEL pour la validation du titre d'arbitre NATIONAL et à Alexandre SCHMITT qui a validé le titre d'arbitre régional.
- **Pour la saison 2018/2019**, le stage s'est déroulé le 29/09/2018 à Ensisheim en parallèle au stage du Bassin Alsacien. Pour la partie départementale il a été animé par Michel DECKERT DIESEL Merci au Club d'ENSISHEIM pour son accueil.
- Le stage jeune arbitre s'est déroulé à la MJC de Ungersheim le 9 janvier 2019. Il s'est déroulé en parallèle au stage UNSS avec une participation de 13 stagiaires pour le CD68.
- Il est à noter que la filière UNSS autorise une équivalence UNSS/FFJDA : un titre d'arbitre national UNSS donne l'équivalence F2. Les jeunes intéressés peuvent s'adresser à Mme. Marie Claire BARTSCH ou à M. Stéphane SCHNABEL.
- Au niveau bassin Alsacien pour les jeunes arbitres, 6 Minimes et 6 Cadets, ont participé à la coupe des jeunes.
- Félicitations à Jean François BRIECH pour la validation de son titre d'arbitre Départemental, à Cyrille YGNACZAK et Arnaud BIENAIME pour le titre d'arbitre Régional.

Tous nos encouragements à ces jeunes, leurs clubs et formateurs pour leurs résultats leur constance et leur investissement.

CONCLUSIONS

Dans l'ensemble, l'investissement de tous les membres du corps d'arbitrage a permis de mener à bien les animations et compétitions au niveau département et Bi département. Ils se sont investis malgré les difficultés de planification, changement de dates et lieux dans cette tâche quelque fois ingrate ou le doute et la remise en question est constante. Nous espérons compter sur eux dans le futur afin de pouvoir continuer à assurer le bon déroulement de nos manifestations.

Notre objectif pour les prochaines années : Pérenniser l'effectif, permettre à nos jeunes arbitres de progresser, garder la motivation au fil des années.

Accéder au niveau régional et national est possible. Cela nécessite un investissement important mais enrichissant.

A nous de les former les préparer et les encourager. Pour cela nous avons besoin de votre collaboration. MERCI !

Pour la commission d'arbitrage,
Daniel BUCHER.



ALSACE

